

Tout est dit et l'on vient trop tard. Après Monsieur Mbassi, M. Arnaud et M. Gérard, je pense qu'il n'y a pas grand-chose à ajouter. Le propos de M. Arnaud m'a paru particulièrement intéressant parcequ'il a montré l'exemple le plus 'radical' et le plus exemplaire de ce qu'a été l'intervention de la Coopération française. Mon propos sera d'illustrer rapidement ce qu'a été l'intervention d'autres bailleurs, parallèlement, et en particulier celle de la Banque Mondiale. S'il fallait donner un titre un peu prétentieux à mon intervention, je dirai qu'elle a trait à une compétition pour l'aide en milieu urbain.

Je distinguerai deux périodes, un peu arbitrairement puisque je ne suis pas historien, ne soyez donc pas effarés. Ces deux périodes sont les années 1970-1990 puis la période recouvrant les décennies entre 1990 et 2009.

La première période est l'occasion de montrer qu'au fond s'affrontent essentiellement, surtout entre 1970 et 1980, deux partenaires sur le terrain urbain en Afrique francophone. Cet affrontement se déroule de manière assez différenciée entre l'exemple que nous a donné M. Arnaud en évoquant Abidjan et dans les autres pays de la région. Les deux partenaires sont d'un côté la Coopération française et de l'autre le nouveau venu qui est la Banque Mondiale.

Je ne reviendrai pas sur ce qu'a dit M. Arnaud, mais au fond devant cette 'vitrine' de la Coopération, nous avons assisté sinon en Côte d'Ivoire du moins dans les autres pays à une *confrontation* sur la mise en œuvre de l'aide. Nous avons en effet, à partir de 1968, un nouvel arrivant sur le terrain urbain, la Banque Mondiale. Je ne m'attarderai pas sur les raisons qui l'ont amené à intervenir particulièrement sur le terrain urbain, mais je voudrais dire un mot de ce qu'il s'est passé entre 1968 et 1980. 1968 coïncide avec l'arrivée à la tête de l'institution d'un personnage qui nous a quitté en même temps que Michael Jackson sans que cela provoque la même émotion : Robert McNamara.

Vous le connaissez sans doute pour avoir hurlé contre lui et contre l'Agent Orange, mais il a pris en 1968 les rênes de la Banque Mondiale et a porté cette institution à un niveau qu'elle n'avait pas connu ; il l'a bousculée comme elle ne l'avait jamais été et comme elle ne l'a plus été depuis.

Si j'insiste sur ce point c'est que la Banque arrive à cette époque dans le secteur urbain avec un portefeuille important de projets et de ressources. Le tableau que vous voyez montre les 7500 projets que lance la Banque Mondiale entre 1972 et 1996. 1972 est la date des premiers projets urbains de la Banque : le projet des parcelles assainies à Pikine ainsi qu'un projet en Turquie. Le portefeuille de tous les projets de la Banque représente à peu près 500 milliards de USD pendant ces années ; les projets urbains n'équivalent qu'à 5% de la globalité, soit 24 milliards de USD. En Afrique, la somme totale mise en jeu représente 70 milliards de USD, dont 3,5 milliards USD sont consacrés à des projets urbains. En Afrique francophone, le ratio est de 25 milliards USD en tout, pour 1,6 milliards USD consacrés au secteur urbain. La Côte d'Ivoire est à ce titre intéressante, car les 5 milliards qui lui sont consacrés lui ont permis d'engager une série de projets urbains commençant en 1976. Le PDM a suivi en 1989, le PACOM en 1995 et la Politique de l'Habitat en 1997.

Je donne ces précisions car je cherche à démontrer en quoi l'intervention de la Banque Mondiale a sinon en Côte d'Ivoire, du moins dans les autres pays, eu un effet de compétition ou de confrontation avec l'aide existante.

Revenons à ce qu'il s'est passé sur cette première période. Cela s'avère nécessaire car la période 1970-1980 est marquée par les mandats successifs de McNamara, et pendant la seconde décennie (1980-1990) on va continuer à être influencé par son discours et les grandes lignes qu'il a apporté.

Vous savez sans doute que cet ancien Secrétaire d'Etat à la Défense avait été sommé de quitter son poste par Lyndon B. Johnson car il voulait se retirer du Viet-Nam. En arrivant à la Banque il apporte avec lui un certain nombre d'idées précises. Président de Ford pendant quelques semaines, il avait été nommé Secrétaire d'Etat par Kennedy avec pour mission de mettre de l'ordre dans le Pentagone. Son action dans le domaine du développement a suivi le même ordre d'idée, notamment dans le domaine urbain : interventions extrêmement organisées, réglées etc.

Il parlait de postulats simples, comme par exemple que les problèmes des pays en développement peuvent être résolus moyennant leur analyse claire et de la détermination dans l'application de remèdes appropriés. L'objectif ambitieux fixé à la Banque Mondiale était de façonner une meilleure vie à l'humanité, rien de moins.

Mais sa première idée, comme l'expérience nous a permis de pouvoir le dire, découlait de son expérience du Vietnam : une des luttes à engager devait être contre la pauvreté et la disparité des revenus. Pour faire face aux besoins, pour remplir son programme et réaliser ses ambitions, il était évidemment nécessaire d'augmenter considérablement les ressources de son institution. Celles-ci s'élevaient à un milliard de dollars lorsqu'il a pris ses fonctions. Malgré l'hostilité du Trésor américain (ce qui lui a permis d'emprunter sur d'autres marchés, en Europe, au Japon, dans les pays du Golfe) il les augmenta d'année à année jusqu'à ce qu'elles atteignent 13 milliards de dollars. Il a donc pu ainsi se soucier particulièrement des fonds concessionnaires qui sont utilisés dans les projets dits IDA où le taux de remboursement est nul ou quasi-nul. Comme je l'ai évoqué, il a profondément restructuré la Banque Mondiale et a été l'un des instigateurs de la réintégration de l'Egypte, de l'Indonésie et évidemment de l'adhésion de la Chine.

McNamara s'intéresse au secteur urbain avec un certain nombre d'idées et en particulier celle qu'il faille reconnaître l'importante contribution des zones urbaines à la croissance économique nationale. Ceci implique bien évidemment de saines politiques économiques et financières et il développe à ce moment là un certain nombre de canevas d'analyse.

Deuxièmement, le secteur urbain ne doit pas constituer une enclave privilégiée à l'intérieur de l'économie nationale.

Finalement, il est important de reconnaître l'importance du secteur rural et d'insister pour que sur le plan financier le secteur urbain s'auto-finance par le recouvrement des coûts.

En conséquence la conception du projet urbain ou des projets urbains qui vont être lancés va reposer sur l'idée que l'amélioration des conditions de vie urbaines doit améliorer la productivité urbaine bien sûr sans prélever sur les maigres ressources nécessaires au développement urbain ni alourdir la charge financière des institutions publiques.

Avec un tel programme il convient évidemment de trouver un certain nombre de solutions au problème de l'habitat et du logement en particulier, notamment du logement des pauvres. C'est à ce moment là que sont lancés les projets urbains dont M. Mbassi parlait tout à l'heure, avec l'idée qu'il fallait trouver une solution qui puisse répondre aux besoins de plus pauvres. Ces projets sont bâtis à la fois sur des composantes physiques et sur des composantes que l'on va appeler 'soft'.

La composante physique repose essentiellement sur deux points que l'on mène en parallèle, critiqués par M. Mbassi tout à l'heure. Il s'agit du concept de Sites and Services, c'est-à-dire un aménagement extrêmement modeste mais n'impliquant pas forcément construction du logement. L'habitat est essentiellement composé du foncier, des infrastructures, des équipements et du logement. Les gens peuvent se loger eux-mêmes, ils savent se loger ou améliorer leur logement, mais l'essentiel est de fournir la parcelle. On essaie alors de fournir des parcelles dites assainies comme à Dakar et on s'occupe parallèlement des quartiers pré-existants, qualifiés d'insalubres ou de spontanés. Le mot qui à l'époque bouleverse un certain nombre de savoir-faire et d'habitudes est l'idée *qu'on ne détruit plus* ces quartiers. Pour avoir

vécu ce type d'expérience, il s'agit véritablement d'un bouleversement important dans les mentalités. Si j'insiste là-dessus c'est que j'ai évidemment en arrière-plan tout le discours et tout le panorama qu'a dressé M. Arnaud tout à l'heure, et on voit qu'il y a une différence très nette de perspective entre ce qu'il décrit à propos d'Abidjan et ce que nous amène ce nouveau venu en bouleversant les cartes.

Ce que l'on peut porter comme première appréciation c'est qu'à mon sens, à Abidjan, il y a eu une bonne articulation entre ces deux modes de pensée et ces deux modes de faire, ce qui n'a pas eu lieu dans la plupart des autres pays, du moins selon mon appréciation, où la Banque avec les moyens qu'elle mettait en œuvre a bouleversé un certain nombre de choses.

Les projets que j'ai décrit vont évidemment à l'encontre d'idées reçues mais elles se heurtent en particulier à des problèmes strictement techniques puisque si l'on cherche à faire simple il faut faire peu coûteux et il faut donc revoir un certain nombre de normes. Il y a donc lutte à une époque contre les normes établies, importées, pour trouver des solutions plus ajustées ce qui fait bien sûr frémir un certain nombre de professionnels qui estiment que l'on prend là des risques inconsidérés.

Enfin, le dernier point que j'évoquais tout à l'heure a été cette logique qui a abouti à la proposition de recouvrement des coûts et on doit dire qu'après la première décennie le bilan a été plus que mitigé. L'ambition était grande et on a commencé à conclure qu'on ne pouvait plus recouvrir les coûts uniquement sur l'opération mais qu'il fallait avoir une perspective un peu plus large, et donc concevoir ce recouvrement des coûts sur une échelle qui devait être au moins l'échelle municipale. Ceci nous a conduit dans la décennie 1980-1990 à s'orienter vers des projets municipaux.

J'ai dit que ces projets couvraient les aspects physiques mais également les aspects 'soft', tendant à promouvoir des ajustements, des réformes, certaines pratiques etc. Il est clair que la ruse consistait à proposer ces pratiques, ces réformes, tout en mettant sur la table des moyens souvent considérables. Très souvent, l'Autorité ou le partenaire national se trouvait ainsi devant des projets considérables exigeant en contrepartie des engagements liés à ces aspects 'soft'.

Je vais ainsi citer une anecdote. Lorsque la Banque Mondiale s'est orientée vers des projets municipaux en Afrique elle est arrivée avec ses sabots et avec une idée très Anglo-saxonne : le système de financement francophone, ou 'à la française', distinguant l'ordonnateur et le comptable était absolument incompréhensible. Ceci a entraîné une bataille assez âpre, d'aucuns estimant que si la Banque réformait ce système il entraînerait des changements bien plus profonds que ceux touchant au simple système urbain.

Finalement, il y a à mon sens une forte confrontation, avec le cas très particulier de l'exception ivoirienne, entre la Coopération et le mode d'intervention français tel que l'a décrit M. Arnaud, et le nouveau type d'intervention proposé par la Banque Mondiale sur le projet urbain. Si le départ de McNamara en 1981 va mener l'institution à vivre sur son héritage, nous sommes entrés depuis 1990 dans une nouvelle problématique. La Banque s'est interrogé dans les années 1990 sur la direction à prendre, et en particulier sur les projets urbains. On a évidemment trouvé qu'il y avait de quoi faire de la 'nouvelle cuisine' et sont apparus à ce moment là dans une véritable chasse aux papillons tous les thèmes que l'on pouvait mettre à la sauce, additionner etc et dont on ne s'est toujours pas dépêtré actuellement. C'est-à-dire que le message, qui était relativement simple, simpliste peut être, encadré, épaulé, financé, s'est perdu dans un message à la limite de l'incohérence dans lequel ont été inclus la pauvreté, l'environnement, les problématiques de *gender* inévitablement, la durabilité, les ONG etc, alimenté par quelques directives. On se trouve actuellement, me semble-t-il, dans une nouvelle période qui succède à celle où le leadership de la Banque faisait également figure de référence intellectuelle par défaut sur le développement. Je ne pense pas que la situation soit la même maintenant. Et on est arrivé à cette deuxième période

que je vais simplifier à l'extrême à la recherche d'une ligne générale claire qui nous dise 'pourquoi et comment l'aide'.

On s'est ainsi focalisé depuis 1990 sur une question plus pratique, celle des outils, c'est à dire 'comment faire passer l'aide ?'

Je vais prendre deux exemples qui ont suscité chez les différents partenaires, essentiellement la Coopération française et la Banque Mondiale (et à l'intérieur même de la Banque) de véritables pugilats, mais qui ont été deux outils permettant de faire transiter l'aide. Ces outils, après les pugilats évoqués, ont été finalement acclimatés par les différents bailleurs.

Le premier de ces deux instruments est le système d'Agetip, et le second est celui des contrats de ville. Il est intéressant de noter que ces deux idées ont été labélisées à partir de Dakar, siège du premier projet urbain de la Banque. De plus, ils ont tous deux été labélisés à partir d'une expérience de terrain et non pas à partir d'une réflexion par le haut.

L'Agetip, qui en fait est une agence de travaux urbains d'intérêts publics, a été une idée et une initiative d'Abdou Diouf, ou du moins a fait suite à une demande d'Abdou Diouf, qui désirait avoir des projets à décaissement rapide. Bien sûr une part de la motivation de ce dernier peut être trouvée dans des questions électorales, et la première réponse de la Banque Mondiale a été négative. Mais les procédures ont finalement été revues et sur le terrain et à la Banque, ce qui a entraîné toute une génération de projets qui se sont regroupés sous le nom d'Africatip, groupement présent dans 14 pays, représentant 17 agences essentiellement dans le domaine francophone, c'est-à-dire le Bénin, le Burkina, le Burundi etc. Trois pays ont même deux agences de travaux. On trouve également une agence en Gambie.

Il s'agit d'agences de maîtrise d'ouvrages déléguées, mais l'intérêt est évidemment que l'on a avec ce type d'agence un intermédiaire qui va faire avec du personnel local ce que les projets urbains avaient bien du mal à faire avec de l'assistance technique. De plus les projets urbains se sont en général concentrés sur la capitale et éventuellement la 2^e grande ville quand elle existait, or ces agences ont pour ambition de couvrir l'ensemble des villes d'un territoire avec les petits équipements qui étaient inscrits dans les projets urbains de départ, avec d'autres moyens, d'autres conditions sur lesquels on reviendra. Ceci présente un intérêt certain pour différents bailleurs de fonds et on a ici un récapitulatif des conventions sur les dernières années : l'investissement représente 2 milliards USD, dont le financement vient à la fois de la Banque Mondiale (33%) des Etats (20%), de la France, Scac ou l'AFD (6%) de l'UE (2%) et d'autres etc.

En termes d'investissement, l'agence la plus importante et la plus vieille est au Sénégal. Viennent ensuite l'Agétip Mali, Bénin, Burkina Faso etc.

J'arrive au 2^e élément important dans le passage de l'aide, celui des contrats de ville, sélectionné par la commune, préparé par l'expertise locale (ce qui est un pas important), et qui peut à la limite être exécuté par l'Agetip.

Si l'on peut chipoter pour savoir qui a été le premier ou le dernier, l'un des projets emblématiques a été celui du Sénégal auquel a participé dans son financement l'AFD sur l'ensemble des communes, c'est-à-dire 67 communes et nous avons aujourd'hui un bilan qui se traduit par 860 millions de \$, 180 contrats de ville, 12 pays concernés et 5 bailleurs principaux. Le Ghana est en train de s'intéresser à ce mécanisme en particulier après une initiative de l'AFD.

Ce qui est assez étonnant est que l'on est réellement dans le « pré carré » français et que l'on a ici des outils qui ne sont donc pas utilisés par tout le monde. Parmi les réfractaires on trouve et la Côte d'Ivoire, qui a néanmoins réalisé une AGEROUTE et évidemment le Cameroun. On peut s'interroger sur les motivations de ce refus.

Enfin on arrive à une première conclusion. On a étudié une première période qui à notre sens voit au moins deux partenaires présents qui se confrontent dans certains pays en défendant un certain nombre d'idées claires.

La deuxième grande période me paraît être plutôt une période ou commence à se dessiner un énorme point d'interrogation : « et maintenant qu'est ce qu'on fait ? » La conclusion est que nous sommes aujourd'hui dans une période d'annulation de la dette, parallèlement à un doublement en perspective de la population urbaine dans les 20 prochaines années, dans une situation où les monstres sacrés partent ou sont partis (les grosses entreprises de l'aide habituelles, les grands concessionnaires etc) et la perspective nous laisse présager de nouveaux arrivants, en particulier les Chinois. Je pense que pour tout ça nous avons chacun d'entre nous des réponses tout à fait pertinentes dont on parlera à la table ronde.

Michel Gérard

On a peut être un petit moment pour accueillir les questions. J'aimerais que Jean Pierre Elong Mbassi, qui est vraiment les mains dans le cambouis, nous fasse part de l'état de ses réflexions sur les points que nous venons d'aborder en trio.

Jean-François Vergès

En priorité en complément de ce qu'a dit Michel Gérard sur le poids particulier de la montée en régime ou non de l'expertise africaine, de la capitalisation des formations et sur la manière pour les professionnels européens de travailler dans ce nouveau contexte.

Jean-Pierre Elong Mbassi

Merci beaucoup. Je partage le sentiment que Michel Gérard a exprimé, c'est-à-dire que l'on n'a peut être pas pris la mesure de l'urgence en matière de formation. Et c'est étonnant parcequ'en France la décentralisation voulue et relancée par le président Mitterrand, a donné lieu à une mutation extraordinaire de l'administration française qui s'est accompagnée d'une restructuration en profondeur des formations et d'un souci de mise à niveau par rapport au nouveau paysage institutionnel ainsi créé. Rien de tel ne se passe en Afrique. On l'a vu, on s'attend à un doublement de la population urbaine à 20 ans, on fait face à une situation de crise profonde et je dirai même de mutation dans la compréhension des fonctionnements des économies. Autant ici vous pouvez tout baser sur le système du salariat, ce qui implique qu'il y ait tout une architecture financière le soutenant qui puisse s'organiser, autant le salariat est l'exception dans les pays d'Afrique au sud du Sahara. Ainsi les outils mis au point autour du salariat ne fonctionnent absolument pas, il faut donc 'inventer les gens' qui puissent faire des montages originaux, assis sur la culture africaine, parceque c'est une culture dans laquelle malheureusement ou heureusement le terme solidarité a encore un sens. Je dis malheureusement parceque solidarité peut parfois devenir parasitisme, heureusement parceque grâce à cette solidarité des situations dramatiques dans d'autres contextes ne s'observent pas chez nous.

Il y a donc un grand besoin de formation, certainement pas une formation calquée sur ce qu'il se passe ici en terme de compréhension de l'environnement, mais certainement aussi une formation très exigeante en terme de capacité technique, parceque plus tu maîtrises la technique plus tu es inventif, moins tu maîtrises la technique plus tu es mimétique. Donc quelque part l'appel lancé par Michel Gérard doit être entendu. Les Etats africains ne sont actuellement pas en capacité de répondre à cet appel.

La coopération française n'a plus d'écoute, omnibulée qu'elle est par la concurrence avec les Chinois et les Indiens et les Brésiliens et par son inclusion à la logique européenne. En d'autres termes ce problème là, s'il n'est pas pris en charge maintenant sera de toute façon pris en charge et les Africains se tourneront probablement vers celui qui acceptera de le prendre en charge.

Jean-François Vergès

J'aurai une question à poser à Michel Arnaud pour avancer sur la Côte d'Ivoire puisqu'il a connu celle-ci il y a 50 ans et il y a 15 jours. On est en Côte d'Ivoire depuis un certain nombre d'années dans une phase de désordre : quels sont les acquis forts, qui sont vraiment des acquis et qui pourront être valorisés le jour où l'on aura une situation plus stabilisée ?

Michel Arnaud

Je ne dis pas que j'aurai répondu d'avance à cette question si on ne m'avait pas pour des raisons de pendule coupé la parole. Mais je viens effectivement de Côte d'Ivoire, j'y vais depuis 50 ans, j'y ai passé des années pendant un certain temps et des missions plus nombreuses encore à d'autres époques. J'y suis allé il y a deux semaines et pour parler un peu formation j'ai trouvé là dans les services, au plus haut niveau des services, les gens qui y étaient rentrés lorsque j'étais en Côte d'Ivoire, et pour ce qui est de l'urbanisme qui étaient dans mon service. Ils sont au ministère, ils sont au bureau national d'études, ils sont dans des cabinets privés, tous ces gens m'ont parlé de cette époque. Cette continuité est visible. Tous ces gens là parlent le langage qu'ils ont appris à l'époque. Ils s'offusquent comme j'ai dit de ce que la qualité des choses ait baissé, mais ils ne remettent pas en cause les directions qui avaient été prises et dans lesquelles une fois de plus la Coopération française n'est qu'une toute petite partie de l'affaire, car ce qui domine maintenant c'est la montée de la réalité ivoirienne depuis cette époque là. Je l'ai vécu comme quelque chose qui s'imposait à moi, eux l'ont fabriquée et s'en servent maintenant.

La situation ne permet pas de porter un jugement véritable à cause de l'Etat des finances publiques (un revenu qui est moindre que celui qu'il y avait en 1960 par habitant, ça vous dit ce que l'on peut faire avec ça !) Tous ces gens rêvent évidemment de la période Houphouët même si pour des raisons politiques ils ne sont pas houphouëtistes, il s'agit là d'autre chose. Ils regrettent la Setu qui faisait des terrains tout équipés, bien entendu, mais la réalité africaine s'impose à eux aussi ; en tant que fonctionnaires africains ils ont eu besoin de faire cet *aggiornamento*, de se rendre compte que finalement au bout de tout ça, les coutumiers sont toujours là, il faut faire avec eux, avec un peu plus d'argent on ferait mieux avec eux, mais même sans les techniciens les coutumiers ont accepté l'idée d'une programmation, l'idée de la planification de leurs terrains, la nécessité de borner les choses pour que les gens aient non pas un titre foncier, personne n'en a, mais l'habitant a quatre bornes aux quatre coins de son terrain et ça lui suffit largement pour être tranquille. Personne ne va remettre en cause un lotissement de 100 hectares totalement borné. On remet en cause des terrains qui sont occupés de façon intempestive, mais on ne remet pas des terrains lotis en question : l'idée de titres fonciers n'a pas de réalité. La réalité c'est : « est ce que les coutumiers locaux légitimes estiment que j'ai le droit d'être entre ces 4 bornes ? » C'est le cas en Côte d'Ivoire. Je dis que c'est un acquis considérable, même si malheureusement aujourd'hui la situation économique et sociale, et même quasiment militaire par moments rend parfois difficile de faire ce que les gens feraient normalement : il y a quand même des bidonvilles qui sont liés aux déplacements de personnes, et c'est difficile d'absorber cela ! On a dit à un moment donné qu'il y avait des centaines de milliers de personnes qui sont arrivés à Abidjan réfugiés du nord ou même des

plantations de l'intérieur. Donc j'ai essayé de répondre à ces deux questions : il y a la formation des hommes, qui ont été formés sur le tas, qui ont traversé, après les services de l'Etat, le BNETD où il y a eu une formation considérable de gens, et dans le BNETD, j'ai retrouvé aussi ceux qui y étaient arrivés en 1980, ils sont maintenant directeurs adjoints. Il y a une réalité profonde d'une CI qui n'a peut être pas été plus indépendante que d'autres dans sa façon de gérer son urbanisme, mais qui se l'est approprié.

Catherine Cocquery-Vidrovitch

Je dirai deux mots. Le premier sur la formation. Je pense qu'il y a deux choses qu'il faut souligner. D'une part la formation française ou à la française est devenue minoritaire depuis un certain nombre d'années. Il y a beaucoup de jeunes intellectuels de quelque domaine que ce soit, d'urbanistes ou d'autres, qui vont se former dans d'autres pays européens, aux Etats-Unis ou au Canada, donc il faut qu'on en tienne compte. D'autre part j'apprends avec beaucoup de désolation que l'EAMO est en très grande crise parce que l'EAMO avait une qualité sur toutes les autres formations : c'était une école inter-états africaine en Afrique. Ceci est quelque chose de fondamental qui rejoint tout à fait ce que vient de dire M. Arnaud.

L'autre question s'adressait à M. Godin, qui je pense nous a manifesté son humour en finesse dans la première partie en nous montrant à quel point finalement il y avait débat et contradiction ou opposition ou concurrence entre les deux partenaires dont il a parlé, c'est-à-dire entre la Coopération française d'un côté et la Banque Mondiale de l'autre. Puis vous avez dit finalement que ne trouvant pas de solutions à leurs problèmes, la situation est finalement venue du terrain. Mais de qui est elle réellement venue ? D'Abdou Diouf, c'est-à-dire du partenaire africain dont on n'avait pas parlé jusque là, et je crois que la grande différence maintenant dans la nouvelle période d'une vingtaine d'années ou d'une trentaine d'années est que la coopération de substitution, même si elle aurait bien envie par certains aspects de continuer, est morte. Elle est morte parce qu'elle n'est plus possible parce que vous avez à la fois des personnels compétents en Afrique, des demandes justifiées ou pas et des Etats et des populations. Le problème de l'aide maintenant c'est comment répondre aux demandes et non pas comment apporter notre aide, et les solutions adoptées, qui sont les différents partenariats avec les sociétés locales etc sont imposées à l'aide d'une certaine façon, et c'est dans l'ordre normal des choses. Je pense que la Coopération française dans son principe même devrait pouvoir le comprendre mais ça n'est pas tout à fait sûr compte tenu de l'arrivée des Chinois etc, et en tous les cas dans ses acteurs et dans ses promoteurs elle est absolument tenue de la pratiquer de cette façon, parce qu'il n'y a plus le choix, parce que les Africains sont là, et qu'indépendamment de la corruption et des défauts épouvantables d'un certain nombre de gouvernants etc (ce qui est vrai bien sûr mais n'est pas spécial nécessairement à l'Afrique) il s'agit aujourd'hui de partenariats et non plus véritablement de coopération.

M. Gérard

Je voudrai répondre sur l'inter-étatique au point de vue formation. Je crois que ça a été senti assez vite, en particulier par le président Houphouët Boigny. Nous avons la chance d'avoir ici l'ancien secrétaire générale de l'Entente Paul Kaya et il peut certainement le confirmer. Il n'y a qu'au niveau de grandes ententes entre Etats africains que l'on peut arriver à certaines choses, sinon les entrées et les sorties d'élèves sont tout à fait insuffisantes : on a des marches chaotiques si on a pas un assez grand vivier à alimenter. C'est pour ça aussi par exemple que tant qu'il n'y a pas eu trop de troubles, le stage 'techniques urbaines' à Kinshasa a bien marché parce qu'il y avait tout le Zaïre à desservir. Là-dessus évidemment il y a eu des troubles et c'est cela qui l'a arrêté.

Guillaume Josse, AFD

J'ai quelques remarques notamment sur ce qu'a dit M. Mbassi. On a l'impression que l'on a trois périodes. Moi je n'ai pas connu l'âge d'or donc je ne suis pas nostalgique. Il y aurait l'ordre colonial, mais c'était facile, parce qu'on avait peu de gens en ville, une technocratie abondante et des financements correspondants.

Ensuite le désordre, c'est-à-dire que l'on ne sait pas comment retenir l'ordre passé. Et puis aujourd'hui le chaos. Cela ne veut pas dire le n'importe quoi, parce que le chaos ça se théorise, ça s'organise, et les villes africaines actuelles, l'impression qu'on en a c'est qu'elles sont organisées, simplement peut être pas comme on le voudrait. C'est surtout un chaos institutionnel, plus encore que les formes urbaines qui ne font pas de très belles photos aériennes c'est vrai. C'est surtout que les mairies sont vides, il n'y a personne, il n'y a pas d'argent. Il faut rappeler qu'une ville secondaire du Bénin a environ 70 centimes d'euros par an et par habitant de budget total, fonctionnement et investissement compris.

Mais la preuve qu'il y a des régulations et des systèmes d'organisation est que ces villes n'explorent pas, et l'on peut se demander par quel miracle est ce que ces gens continuent à vivre ensemble dans des villes qui font 100 000, 200 000 voire un million ou deux millions d'habitants.

Gérer ce chaos est à mon sens l'un des enjeux de la coopération aujourd'hui, et il faut se mettre d'accord sur la réalité, et on en a pas tout à fait la même vision. Par exemple si je gère un projet en Afrique, avec mon partenaire au Bénin ou au Kenya (et c'est pareil en Afrique francophone ou anglophone) il faut d'abord se mettre d'accord sur cette réalité, c'est-à-dire où sont les systèmes de régulation, où sont les dynamiques, quels sont les fonctionnements intrinsèques de la société locale.

On peut être nostalgique de cet âge d'or, mais j'ai un peu l'impression que c'est un peu comme si on demandait à un jeune qui écoute du rap de revenir au frère Jacques, ce n'est pas possible, mais le rap est la musique actuelle. Et on est confronté en tant que praticien aujourd'hui à trois grands enjeux, et là je n'ai que des questions et absolument pas de réponses : le premier est le fonctionnement des municipalités, le fonctionnement dans le sens budget de fonctionnement. Avant de faire de la formation, car s'il est certain que les gens sont peu formés, ils sont surtout pas payés. Ils n'existent pas et s'ils existent ils sont peu payés et les administrations municipales sont le repaire de tous les 'bras cassés' dont les administrations centrales n'ont pas voulu. On trouve donc parfois dans une ville de 500 000 habitants une ou deux personnes à la fois compétentes et motivées, et si l'on en trouve trois c'est miraculeux. Comment les payer ? Les bailleurs de fond ne financent pas le fonctionnement, et les Etats ont réduit de manière drastique les transferts Etats-collectivités locale. Comment fait-on ? Personne n'apporte de réponse. On fait des programmes avec des assistants techniques locaux : si vous mettez 1000 euros sur la table vous avez quelqu'un de bien formé quelque soit le pays dans lequel on travaille.

Deuxième problème : l'accès au financement, un vieux serpent de mer dont il faut toujours parler, et notamment l'accès au crédit. Pour que les villes soient solvables, et aujourd'hui elles ne le sont pas sauf rares exceptions, il faut les aider et donc les financer, mais pour les financer il faudrait qu'elles soient solvables parce que l'on a plus de subventions et l'on ne fonctionne que par prêt. Or les prêts sont régis par des règles du FMI très strictes : si le pays est en vert on peut prêter, s'il ne l'est pas on ne peut pas prêter, quelles que soient les intentions des uns et des autres. On est donc pris dans une impasse et on a aucun moyen de déclencher la dynamique, même si l'on (la coopération française mais également d'autres bailleurs bilatéraux) a en face de nous un maire volontaire, quelques cadres de bon niveau, des bureaux d'études qui veulent se donner la peine de bien travailler, on a aucun moyen de faire avancer les choses puisque l'on est dans une période de restriction de l'aide.

La troisième grande question, dont M. Mbassi a parlé, est la question foncière. Il y a toujours un marché foncier, qu'il soit occulte ou officiel, et ce marché crée toujours des plus-values, il y a toujours des gens qui encaissent ces plus-values, je ne connais pas une ville où il n'y a pas de plus-values foncières empochées par des privés. Le problème est la mutualisation de cette rente foncière : comment faire pour organiser l'espace et le marché pour qu'à minima une partie de cette rente foncière et de cette plus-value aille dans la poche de la collectivité pour être réinvesti ? Aujourd'hui personne n'est capable de répondre, et il y a quelque chose que l'on ne fait pas en Afrique aujourd'hui c'est de l'aménagement tout simplement : prendre un terrain, l'aménager, le revendre et avec la plus-value on finance les investissements. On ne sait pas faire cela ! Est-ce que les Agetip pourraient un jour peut-être devenir des aménageurs, on y réfléchit, mais c'est une de nos grandes questions aujourd'hui.

Alors quelle coopération ? Il me semble qu'aujourd'hui la coopération est d'abord politique. On est face à des élus, on est face à des sociétés et notre vrai problème est qu'il y a des gens dans les villes. S'il n'y avait pas d'habitants ça serait beaucoup plus simple et l'on pourrait organiser la ville plus facilement, mais on est confronté à des sociétés qui effectivement se tournent aussi vers les Chinois, les Brésiliens etc, alors peut-être qu'il faudrait passer du développement urbain au développement des urbains, ou du moins y tendre.

Michel Gérard

J'avais tout de même une réponse en une phrase à faire à la question de la formation. Dans cette question il y a quelque chose qui est très important, qui est d'adapter la formation à des hommes et à des femmes qui peuvent dans le contexte exercer la profession et non l'inverse. On dit quelque fois que l'on cherche des solutions aux problèmes, mais que certains cherchent des problèmes aux solutions que nous apportons. C'est souvent le cas en matière de formation, où il faut redéfinir précisément souvent certaines professions pour qu'elles soient possibles réellement en salaires, en responsabilités, et c'est ce que nous avons essayé de faire en particulier en techniques urbaines.

Jean-François Vergès Lucien Godin a employé l'expression 'comment faire passer l'aide ?' en référence à la Banque Mondiale. En sommes nous toujours là, ou sommes nous passé à une phase différente ? Il est vrai que nous avons vécu les dernières décennies à s'interroger sur cette question, comment faire passer l'aide ?

On va s'arrêter et nous reprendrons à 14h30 avant de reprendre ces débats au cours de la table ronde.